

Cette fiche croquis-conseil est à transmettre par le service instructeur à la mairie puis, par la mairie, au pétitionnaire pendant la période d'instruction, surtout si les remarques au pétitionnaire y figurent.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Nièvre
3 rue des Trois Carreaux 58000 Nevers
Tél : 03 86 71 66 90 - Fax : 03 86 71 66 94
caue58@wanadoo.fr - http://www.caue58.com

Fiche croquis-conseil / 2022

Architecte-conseiller : M. BEDU
Date et lieu de RDV : DDT NEVERS
Nom pétitionnaire : NTZ SOLAR Tél : _____
Adresse et nature du projet : Rue de Nolay 58700 PREMERY
Centrale photovoltaïque au sol sur 3,67 Ha
Nature de la demande : PC DP CU Projet de travaux
N° : PC 058 218 22 A0007

L'avis ci-joint est exprimé dans le cadre de la mission de conseil impartie au CAUE par la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977, il ne dispense pas de l'observation des règles de l'art et ne préjuge en aucun cas, ni de la constructibilité du terrain, ni de l'autorisation de construire, en particulier dans les zones où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

A l'attention de l'instructeur de la DDT :

Le projet de centrale photovoltaïque au sol s'étend sur un site clôturé de 3,67 ha. Cela représente 953 mètres de clôtures d'une hauteur de 2m.

Afin de masquer ce linéaire très important, il est nécessaire de créer une haie dense d'une hauteur minimum de 2m en périphérie du site clôturé.

Cette haie sera composée d'essences locales.

Le 28.10.2022

Conseil à l'attention du pétitionnaire :

Les remarques ci-dessous peuvent correspondre à une incitation à modifier votre projet. Des architectes sont à votre disposition à Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Luzy et aux locaux de l'agglomération de Nevers pour vous aider dans cette démarche. Conseils gratuits sur rendez-vous au 03 86 71 66 90.



Nota : Les remarques, textes et croquis figurant sur cette feuille sont émis sous le logo CAUE. Ils sont libres et n'engagent que l'auteur du propos ou son supérieur hiérarchique en la personne du directeur du CAUE de la Nièvre.

RGPD - Vos données personnelles, recueillies ici dans le cadre d'une sollicitation auprès du CAUE, sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Sur simple demande, en adressant un email à caue58.documentation@gmail.com, nous supprimerons ces données ou vous donnerons la possibilité d'exercer vos droits.